



Litige entre fournisseurs et entreprise

Par **ferdinandrr**, le **20/11/2011** à **16:11**

Bonjour,

Voilà ma situation : j'ai crée, avec 2 de mes amis, une SARL en 2009. Cette société n'a jamais été immatriculée mais les statuts ont cependant été signés.

Nous avons fait certains achats auprès de fournisseurs que nous connaissions tous, mais malheureusement l'un de mes 2 amis a pétié les plombs et est parti s'installer à l'étranger, du jour au lendemain... Nos fournisseurs n'ont jamais été payés, nous leur avons demandé des délais, mais bon ils commencent à présent à s'impatienter et à réclamer leur argent.

Qu'est ce qu'on risque, mes 2 amis et moi? Que peuvent faire les fournisseurs contre nous ?

PS : une partie des achats de fournitures a été faite à crédit, et il faut savoir que la société a toujours été "en formation", jamais immatriculée.

Merci d'avance pour vos éclaircissements.